

Ordonnance collective

OC-11-011	Initier l'administration de sucrose comme antalgique chez les nourrissons de moins de 12 mois	
Version n° 1	Entrée en vigueur : 2023-03	Révisée le : S.O.
Installation(s) : Toutes les installations concernées du CIUSSS MCQ		
Territoire(s) visé(s) : Tous les territoires concernés du CIUSSS MCQ		
Service(s) visé(s) : Obstétrique, post-partum, unité parents-enfant, néonatalogie, pédiatrie, pédiatrie de jour, clinique externe de pédiatrie, urgence, CLSC 0-5 ans, périnatalité et petite enfance.		

Référence à un protocole : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Professionnels visés par l'ordonnance : <ul style="list-style-type: none">• Les infirmières habilitées qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires;• Les infirmières auxiliaires habilitées qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires peuvent collaborer à l'application de l'ordonnance collective;• Les CEPI et les CEPIA habilités qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires peuvent collaborer à l'application de l'ordonnance collective.
Activités réservées : <ul style="list-style-type: none">• Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;• Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;• Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance;• Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance.
Clientèle visée : <ul style="list-style-type: none">• Nourrisson de moins de 12 mois.
Situation clinique visée par l'ordonnance : <ul style="list-style-type: none">• Le soulagement et la prévention de la douleur lors d'une procédure mineure douloureuse chez le nourrisson de moins de 12 mois.

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

Indications

- Diminuer la douleur provoquée par des soins en concomitance ou non avec d'autres mesures pharmacologiques ou non pharmacologiques chez le nourrisson de moins de 12 mois;
- Soulagement de l'inconfort chez le nourrisson de moins de 12 mois lors de l'évaluation clinique;

Conditions d'initiation

Toutes procédures potentiellement anxiogènes et douloureuses. Voici une liste d'exemple d'intervention où l'utilisation du sucrose serait pertinente :

- Ponction capillaire (au talon par micro-méthode), veineuse ou artérielle;
- Installation et retrait d'un tube nasogastrique ou orogastrique;
- Installation d'une voie veineuse ou artérielle;
- Intubation;
- Installation de drain;
- Retrait de sutures;
- Administration de médicament par voie sous-cutanée ou intramusculaire;
- Vaccination;
- Ponction lombaire ou vésicale;
- Cathétérisme vésicale;
- Installation d'une sonde vésicale;
- Changement et retrait d'un pansement;
- Retrait d'électrode et de ruban adhésif;
- Examen ophtalmique;
- Aspiration endotrachéale, nasale, gastrique et nasopharyngée;
- Autres procédures selon le jugement du soignant et des parents.

S'il y a lieu, l'initiation peut s'appuyer sur le résultat de l'échelle d'évaluation de la douleur en vigueur dans l'établissement.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE

Soulager la douleur, afin de diminuer les conséquences à court et long terme. Cela diminue notamment la douleur, mais aussi l'anxiété associée aux procédures et aux professionnels de la santé. La gestion de la douleur inefficace pourrait à long terme avoir un impact sur la perception de l'enfant face au système de la santé et causer l'évitement du réseau. Une mauvaise gestion de la douleur peut causer des conséquences par la modification de la sensibilité à la douleur (jusqu'à l'adolescence) et des anomalies neuroanatomiques et comportementales permanentes.

De plus, il est important de souligner l'implication des personnes significatives auprès du nourrisson, afin de diminuer le stress environnemental. Le professionnel de la santé est fortement encouragé à impliquer la personne significative, dans la mesure du possible, lors de l'intervention.

CONTRE-INDICATIONS

- Trouble connu d'absorption du glucose-galactose;
- Intolérance au sucrose;
- Toute condition avec risque significatif d'aspiration (exemple : altération de l'état de conscience, trouble de la déglutition, enfant paralysé);
- Diète cétogène, fructosémie;
- Instabilité hémodynamique;
- Condition digestive justifiant aucun apport per os (NPO);
- Condition digestive telle qu'une atrésie œsophagienne, une fistule trachéo-oesophagienne, une entérocolite nécrosante;
- Souffrance (asphyxie) périnatale sévère.

LIMITES/ORIENTATIONS VERS LE MÉDECIN

- Altération du réflexe nauséux (« gag ») ou de déglutition;
- Extrême prématurité (moins de 30 0/7 semaines).

DIRECTIVES

Premier choix :

- Pour les nourrissons allaités, il est recommandé d'allaiter quelques minutes avant et pendant la procédure si possible.

Deuxième choix :

- Dans l'impossibilité d'offrir l'allaitement au nourrisson, il est recommandé, si possible, d'offrir le lait maternel exprimé avec une technique de tétée non nutritive (exemple : suce d'amusement, doigt propre, sein vide).

Troisième choix :

- Dans l'impossibilité d'offrir le lait maternel et pour les nourrissons nourris avec des préparations commerciales pour nourrissons (PCN), offrir le sucrose 24% selon le tableau ci-dessous :

Tableau des posologies avec Sucrose 24%

Poids	Dosage	Maximum de doses par procédures	Maximum de doses par 24 H
Moins de 1,5 kg	5 gouttes/dose (ou 0,25mL)	3 doses (Délai de 2 minutes entre les doses)	20 doses ou 10 procédures
1,5 kg à 2,5 kg	10 gouttes/dose (ou 0,50mL)		
Plus de 2,5 kg	1 ml/dose		

En cas de rupture d'approvisionnement, il est possible d'utiliser la recette maison de sucrose. La recette est la suivante :

- Ajouter 1 sachet de sucre alimentaire dans 10 ml d'eau stérile. Bien agiter le mélange jusqu'à la dissolution complète du sucre;
- Prélever la dose à administrer à l'aide d'une seringue pour une administration orale;
- Ce mélange doit être jeté 1 h après sa préparation;
- Un mélange par patient.

Ce sucrose maison contient entre 30-50% de sucrose. Malgré cette concentration plus élevée, le dosage demeure le même qu'avec le Sucrose 24% pour cette clientèle, soit 1ml/dose.

Procédure

- Vérifier l'absence de contre-indications à l'administration de sucrose. Au besoin, obtenir une ordonnance individuelle de la part du médecin de garde;
- Expliquer aux parents la raison de l'administration de sucrose à leur nourrisson;
- Utiliser une stratégie physique simple (peau à peau, position fœtale, emmaillotement, etc.) durant au moins 5 à 15 minutes avant la procédure douloureuse et anxiogène, dans le but de diminuer le stress toxique;
- Deux minutes avant la procédure douloureuse, à l'aide d'une seringue ou d'une cartouche unidose, déposer la solution de sucrose sur le bout de la langue (sur la surface antérieure au niveau des papilles gustatives) du nourrisson en une ou plusieurs fois, selon la quantité à administrer;
- Appliquer une méthode de succion non nutritive (exemple : suce d'amusement, doigt propre, sein vide) pour bénéficier de l'action synergique combiné à l'effet du sucrose;
- Au besoin, répéter la dose aux 2 minutes tel qu'indiqué dans le tableau des posologies, pour un maximum de 3 doses par procédure. L'effet se dissipe après 5 minutes;
- Jeter la cartouche utilisée après la procédure. Elle ne se conserve pas pour un autre usager et/ou une autre procédure chez le même nourrisson;
- Évaluer l'efficacité de l'intervention selon l'échelle de douleur en vigueur et consigner le résultat au dossier;
- Effectuer une surveillance suite à l'administration :
 - Suivre la saturation, la fréquence cardiaque, la respiration et la douleur dans les 5 minutes suivant l'administration ;
 - Effets indésirables possible :
 - Désaturation légère et transitoire;
 - Étouffement;
 - Toux;
 - Bradycardie (résolution spontanée).
- Consigner les informations suivantes au dossier du nourrisson :
 - Initiation de l'ordonnance collective;
 - Évaluations, interventions et résultats;
 - Doses de sucrose administrées sur la feuille d'administration des médicaments (FADM);
 - Mise à jour et ajustement du plan thérapeutique infirmier (par l'infirmière).

Prendre note que le sucrose ne modifie pas la glycémie lorsqu'utilisé comme analgésique au moment d'une ponction pour glycémie. Le délai est trop court entre l'absorption et la ponction.

MÉDECIN RÉPONDANT

En cas de problèmes ou pour toute autre question sur l'application de l'ordonnance collective, le professionnel se réfère au médecin de garde.

En cas de problèmes ou pour toute autre question sur l'application de l'ordonnance collective en CLSC dans les services en 0-5 ans, périnatalité et petite enfance, le professionnel se réfère au pédiatre de garde de l'hôpital du territoire.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des posologies avec le Sucre 24%.

BIBLIOGRAPHIE

Desaulniers, C., Cloutier, S. & Girard-Gélinas, S. (2021-06-11). *Administration de sucre chez l'enfant de moins de 12 mois*.

Doré Bergeron, M-J., Gaucher, N., Thibault, M., Beaudin, M., Ferlatte, N., Lacroix, A. & Trottier, E.D. (2014-10). *Sucre 0-12 mois*. Repéré le 2 novembre 2022 à <http://www.urgencehsj.ca/protocoles/sucre-0-12-mois/>

Dostie, J. & Frigon, A-C. (2014-08-29). *Soulagement de la douleur lors d'interventions ou de traitements douloureux chez le nouveau-né de moins de 3 mois*.

Millette, I., Ribeiro da Silva, M., Benmussa, P. & Cantin, C. (2022). *Les soins du développement*. Repéré le 2022-11-04 à <https://sddsenc.com/fr/collaborators.asp>

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, (2022). *Champs d'exercice et activités réservées à la profession infirmière*. Repéré le 2 novembre 2022 à <https://www.oiiq.org/pratique-professionnelle/exercice-infirmier/infirmieres-et-infirmiers>

Stevens, B., Yamada, J., Ohlsson, A., Haliburton, S. & Shorkey, A. (2016). *Sucre for analgesia in newborn infants undergoing painful procedures*. *Chochrane Database of Systematic Reviews, volume 7 article no CD001069. DOI 10.1002/14651858.CD001069.pub5*. Repéré le 2022-11-04.

Trottier, E., Doré-Bergeron, M-J., Chauvin-Kimoff, K.B. & al. (2019-11-01). *La gestion de la douleur et de l'anxiété chez les enfants lors de brèves interventions diagnostiques et thérapeutiques*. Repéré le 2 novembre 2022 à <https://cps.ca/fr/documents/position/la-gestion-de-la-douleur-et-de-lanxiete>

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

S.O.

MOTS-CLÉS

Sucrose, eau sucrée, douleur, antalgique, saccharose, prévention de la douleur, soulagement de la douleur, inconfort, procédures douloureuses, nourrisson, nouveau-né, enfant, néonatalogie, pédiatrie, maternité, parents-enfants.

APPROBATION / ADOPTION

ÉLABORATION	Laurence Lafond, infirmière clinicienne, DPJF Alexandra Caron, infirmière clinicienne, DPJF Amélie McKeown, infirmière clinicienne, DPJF	
COLLABORATION	Nathalie Perreault, directrice adjointe – Périnatalité, Direction du programme jeunesse-famille Natacha Bolduc, chef de service Parents-enfants – zone centre Caroline Lemay, conseillère cadre en soins infirmiers, Direction adjointe Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections Dre Mélanie Noël, chef de département, Pédiatrie, CIUSSS Dre Line Marchand, pédiatre du CIUSSS MCQ Chefs de services Parents-Enfants CIUSSS MCQ Chefs de services Urgences CIUSSS MCQ Roxanne Brière, Pharmacienne CIUSSS MCQ	
ANNULE ET REMPLACE	CSSSAE	DSI-PI-001, Soulagement de la douleur lors d'interventions ou de traitements douloureux chez le nouveau-né de moins de 3 mois, date d'entrée en vigueur février 2014
	CSSSBNY	S.O.
	CSSSD	S.O.
	CSSSE	S.O.
	CSSSHSM	S.O.
	CSSSM	S.O.
	CSSSTR	OC-1011, Utilisation du sucrose 30% comme antalgique chez les nourrissons de moins de 3 mois, date d'entrée en vigueur janvier 2008
	CSSSVB	S.O.
	Agence	S.O.
	CJMCQ	S.O.
	CRDITED	S.O.
	Domrémy	S.O.
	InterVal	S.O.
APPROUVÉE PAR :	Approbation électronique Julie St-Onge Directrice adjointe Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance	2023-12-08
	Approbation électronique Dre Mélanie Noël Chef de département de pédiatrie	2023-12-08
	Approbation électronique Mathieu Lapointe Chef du Département de pharmacie	2023-12-11
ADOPTÉE PAR :	Original signé Dr Losanny Touré Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2024-02-20

Tableau des posologies avec le Sucrose 24%

Poids	Dosage	Maximum de doses par procédures	Maximum de doses par 24 H
Moins de 1,5 kg	5 gouttes/dose (ou 0,25mL)	3 doses (Délai de 2 minutes entre les doses)	20 doses ou 10 procédures
1,5 kg à 2,5 kg	10 gouttes/dose (ou 0,50mL)		
Plus de 2,5 kg	1 ml/dose		